



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 7 JUILLET 2021 A 21 H A LA MAIRIE D'AYGUESVIVES

Présents : Pascal ADAM, Jean-Pierre ALBOUY, Vanessa BLASI, Michel CHAUVET, Murielle COTTES MEEN, Diane-Sarah DAZA, Gilbert DELMAS, Véronique DEMAY, Françoise EMERY, Jérôme FOLLET, Hélène GRELAT, Jessica LENOIR, Jacques OBERTI, Nathalie ROSA, Julie SANSGUILHEM.

Absents excusés : Jacques BAQUIER, Renaud BOUSCATEL, Pierre DROUET, Christophe LAMARQUE, Alain MAUREL, Victor PETITDIDIER, Sébastien PINAUD, Janine SARTORI.

Procurations : Jacques BAQUIER à Jessica LENOIR, Renaud BOUSCATEL à Jean-Pierre ALBOUY, Pierre DROUET à Nathalie ROSA, Christophe LAMARQUE à Pascal ADAM, Alain MAUREL à Jérôme FOLLET, Victor PETITDIDIER à Julie SANSGUILHEM, Sébastien PINAUD à Diane-Sarah DAZA, Janine SARTORI à Murielle COTTES MEEN.

Secrétaire de séance : Jérôme FOLLET

- 1. Régularisation Parts sociales ICEA :** l'occupation de la toiture du gymnase en panneaux photovoltaïques par ICEA donne droit à une rétribution de 1€/m². La commune choisit de réinvestir cette indemnité dans des Parts sociales de ICEA.
Cette année, cela correspond à la souscription de 4 parts de 50 € auprès de la coopérative.
Souscription approuvée à l'unanimité.
 - 2. Convention Convivencia :** cette année le festival fête ses 25 ans. Le festival Convivencia sera en 2 étapes cette année :
 1. Vendredi 17h30 concert acoustique sur invitation
 2. Lundi 20h30 concert à l'écluse du sanglier précédé du vernissage de l'œuvre Horizon d'eau à 18h30La convention prévoit un subvention de 3 500 €. Convention approuvée à l'unanimité.
 - 3. Règlement intérieur de l'Espace Cocagne :** règlement présenté en séance. Quelques corrections de forme sont relevées et seront prises en compte. Règlement approuvé à l'unanimité.
 - 4. Tarifs Coworking :** l'application de gestion du Tiers-Lieu Cosoft fonctionne avec l'achat de crédits à 1 € HT. L'utilisateur pourra les acheter en payant directement le Trésor Public sur internet (PayFIP). Le coworking sera réservable par ½ journée au tarif de 6 crédits (soit 7.20 €TTC). La délibération sera corrigée en ce sens. Tarif approuvé à l'unanimité.
-